

## Promouvoir l'esprit d'entreprise, est-ce le rôle de l'école ?

### Un discours entrepreneurial

« Stimuler l'esprit d'entreprise dans notre pays, c'est d'abord le rôle de l'école ». « Il sera prévu de la sixième à la terminale un programme sur l'entrepreneuriat ». Voilà ce qu'a déclaré François Hollande à l'Élysée lundi 29 avril 2013 devant un parterre de patrons, qui s'est levé pour l'acclamer à l'issue de son allocution de clôture des Assises de l'Entrepreneuriat.<sup>1</sup>

Dès son discours de la Sorbonne le 9 octobre 2012 pour la remise du rapport de la pseudo-concertation, le chef de l'État clamait que l'école de son quinquennat serait celle du redressement économique, reprenant ainsi à son compte le crédo néo-libéral de ses prédécesseurs, qui n'ont eu de cesse de chercher à soumettre l'école au monde de l'entreprise.

Vincent Peillon ne disait pas autre chose dans son entretien aux Echos le 3 octobre 2012 : « Il faut faire découvrir l'entreprise et les métiers dès la sixième et cela jusqu'à l'université. » « Je veux que l'on puisse ajuster les préoccupations des entreprises et les nôtres pour donner la meilleure formation possible et la plus utile aux jeunes. L'éducation nationale est capable de changer le contenu de ses diplômes et de ses formations pour répondre rapidement aux besoins de l'économie et des entreprises ; elle est mobile. La co-éducation, c'est aussi cela. »



<sup>1</sup> Voir l'article des Echos :

[http://m.lesechos.fr/redirect\\_article.php?id=0202738249445](http://m.lesechos.fr/redirect_article.php?id=0202738249445)

et la vidéo du Figaro :

<http://video.lefigaro.fr/figaro/video/hollande-promet-de-faire-entrer-la-culture-de-l-entreprise-a-l-ecole/2339293226001/>

### Une politique patronale

Il ne s'agit pas uniquement de discours. La politique éducative du gouvernement s'inscrit pleinement dans cette orientation idéologique : alignement de la carte de formation professionnelle sur les besoins conjoncturels des « bassins d'emploi » via la régionalisation, refus de modifier l'alternance des rythmes entre vacances et périodes travaillées des différentes zones pour ne pas chagriner le lobby des sports d'hiver, mise à disposition des établissements pour des entreprises privées, contact précoce des élèves avec « l'esprit d'entreprise » et la notion de compétitivité...

Le tout s'inscrit dans le développement de l'école des compétences, qui assigne au système éducatif l'objectif de former des travailleurs/euses flexibles, adaptables, traçables, individualisés, en concurrence les un-e-s avec les autres, sans organisation ni protection collective. C'est le sens du Livret Personnel de Compétences, qui tend à remplacer les diplômes nationaux, reconnus dans des conventions collectives, par le contrôle continu, ce qui en fait un livret ouvrier des temps modernes.

Vincent Peillon a confirmé le 22 avril l'instauration d'un « enseignement moral et civique » d'une heure par semaine en primaire et au collège et d'une demi-heure au lycée. Il se voulait rassurant en affirmant qu'il ne s'agirait pas d'« une morale d'État ». Ce qu'il n'avait pas dit alors, c'est que ce serait une morale d'entreprise...

Les valeurs portées par SUD Éducation sont à l'opposé de celles de l'école capitaliste, où le culte des évaluations, les indicateurs, les contrats d'objectif, le management, le mérite et l'individualisme priment sur l'éducatif et l'émancipation. Nous estimons bien au contraire qu'il faut promouvoir les pratiques et valeurs coopératives d'entraide, entre collègues et entre élèves, pour construire une autre école dans une autre société, égalitaire et émancipatrice.

**Nous refusons et refuserons toujours de traiter les élèves et les étudiant-es comme de la chair à patron.**

**Pour SUD Éducation, résolument, l'École n'est pas une entreprise, l'Éducation n'est pas une marchandise !**